

Objet DECISION

Bruz, le 20/12/2022
N°470/J220/Ensaï

Décision du 20 décembre 2022 portant admission au titre de 2022 d'élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information

Le Directeur l'Ensaï

VU le décret 2010-1670 du 28 décembre 2010 relatif au groupe des écoles nationales d'économie et de statistique ;

VU l'arrêté du 2 décembre 2010 modifié fixant les conditions d'admission d'élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information ;

VU l'arrêté du 2 décembre 2010 modifié fixant les conditions d'organisation dans la spécialité « mathématiques » et dans les spécialités « économie » du concours externe de recrutement d'attachés statisticiens stagiaires de l'Institut nationale de la statistique et des études économiques et du concours d'admission d'élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information ;

VU l'arrêté du 21 novembre 2011 portant sur les conditions d'admission et les régimes de scolarité relatifs aux formations initiales et de spécialisation de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique et de l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information ;

VU le procès-verbal en date de 5 juillet 2022 établi par le jury du concours (spécialité économie et sciences sociales) à l'issue des épreuves ;

VU le procès-verbal en date du 9 juin 2022 établi par le jury du concours (spécialité économie et gestion) à l'issue des épreuves ;

VU le procès-verbal en date du 20 juillet 2022 établi par le jury du concours (spécialité mathématiques) à l'issue des épreuves ;

VU l'avis du comité d'enseignement et de recherche siégeant en formation de jury le 7 juillet 2022;

Décide

Article 1 : À l'issue des épreuves des trois concours ouverts en 2022, sont admis en qualité d'élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information à compter de la rentrée scolaire 2022 :

1 – Admis en première année par la voie du concours spécialité « mathématiques »

NOM	Prénom	NOM	Prénom
AUBERT	Hugo	KIMMERLING	Véra
BERGÈS	Paul	LE BOT	Marceau
BLAIN	Félix	LE DANTEC	Julien
BLYAU	Chloe	LENCAUCHEZ	Marc-Adrien
BONNEFOY	Victor	MAGHAMES	Alexandre
BOUBET	Sophie	MARTHELY	Samuel
BOUILLON	Mathis	MORAINE	Louis
BRAULT	Tom	MOREAU	Evan
BURGSTAHLER	Quentin	MOUNIER	Clément
CALLOT	Daphné	MZÉ	Younoussa
CARITEY	Thibaut	NEGRIER	Thibaut
CHARLOTTE	Jérémie	NOBRE	Mathieu
CHARMOILLE	Flavie	ORTILLION	Baptiste
CHERRAK	Sami	POICHOTTE	Hugo
COMBY	Killian	PRADELLE	Félix
COTTET	Coralie	ROGÉE	Marius
DIAW	Mouhamed	SAMBO BESSO OUADENA	Francisca
EL MAMOUNE	Omar	SEHRINE	Tassadit
EL YANBOIY	Ayoub	SIEWE NITCHEU GOUNLEPUE	Lynn
ESTIFANOS	Esete	TARPIN-BERNARD	Guillaume
FERRO	Matteo	THOMAS	Louis
FREY	Thomas	TREMOUILLE	Maël
GERVILLE-REACHE	Louis	VERON	Matthis
GMIRA	Amine	VERRAT	François
GOUA	Beedi	XAVIER	Stéphane
GUTIERREZ ZEVALLOS	Alexandre	YOUNES	Jean-Paul
HAMMOUCH	Salwa	ZOUARI	Taher
JOGUIN	Axel		

2 – Admis en première année par la voie du concours spécialité « économie et sciences sociales »

NOM	Prénom	NOM	Prénom
BROSSIER	Ghislain	GUÉRAUD	Benjamin
CHAPUT	Émile	PELTAIS	Arthus
CROXO	Antoine	PLOQUIN	Léo
DE LA TULLAYE	Marguerite	TOTI	Vito
GAIGNE	Augustin-Martin	VIELLARD	Térence

3 – Admis en première année par la voie du concours spécialité « économie et gestion »

NOM	Prénom
BAGNOL	Emilien
FIGUERES-SARDA	Guilhem
GINGUENÉ	Maël
KIKI CHAHIRI	Oualid

Article 2 : Sont admis sur titres en qualité d'élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information à compter de la rentrée scolaire 2022 :

1 – Admis en première année

NOM	Prénom	NOM	Prénom
ABATTANE	Khadija	KOUADIO	Cheryl
BERTHIER	Valentine	LE	Louise
BRIER	Coline	LORANCHET	Timothée
COURRENT	Arnaud	MARINONI	Erwan
DELMARE	Bastien	MEHOUELLEY	Fathnelle
DENONFOUX	Mattis	POLLIER	Fausto
EPINEAU	Camille	SAJAN	Lucas
HAZEUX	Corentin	SANON	Elie
HEUYA TCHOUKOUA	Ingrid	SERRANO	Clara
HOUACHINE	Rania Hadyle	SORO	Sonokoli
KANHONOU	Lionel	TEISSIER	Agnès
KEMPF	Florine	TRAORE	Néné

2 – Admis en deuxième année

NOM	Prénom	NOM	Prénom
AGONNOUDE	Tom Soayi Sonagnon	KAOUCH	Aissame
AMOUSSOU	Kokou	KENGNE NINTIDEM	Boris
AOUACHRI	Omar	KEUBOU KENFACK	Dilane Desire
AYEVA	Nidayatou	KOUAYI DJILA	Anne Maïlys Lorine
CHEBIL	Kenza	LACMAGO TCHOFOR	Isabelle Laurence
DANIAUD	Julie	MANGWA	Cecyl Larenne
EL IDRISSE	Taha	MARHFOUL	Oussama
FONKOU DAHVE	Fiona Karlie	MOBELI	Jules Murphy Aristote
GANIYU	Isaac	PLAYS	Calvin
GUEMKEM FOKOU	Carine	SAWADOGO	Julien
HAMMOUDA	Wajih	SEIDOU	Mohamed Nazif Horeb
JUMBONG	Junior	SONOMOU	Koliko Daniel

Article 3 : La présente décision est diffusée sur le site de l'Ensaï.

Le Directeur de l'Ensaï



Olivier BIAU